

(FR) PIÈCES JUSTIFICATIVES INSCRIPTIONS 2024 - 2025

Pour tous les élèves (tous niveaux confondus)

1. Justificatifs d'identité :

- Pour les élèves/familles de nationalité française : la photocopie du livret de famille concernant le père, la mère et la photocopie de la carte d'identité ou passeport des parents et de l'enfant (impératif pour le futur élève).
- Pour les élèves/familles de nationalité portugaise : les photocopies des C.C. / B.I. / passeports des parents et de l'enfant.
- Pour les élèves/familles d'une autre nationalité : les photocopies des pièces d'identité ou passeports des parents et de l'enfant.

N.B : La réglementation de l'AEFE impose la remise des photocopies des pièces d'identité.

2. Pour les parents divorcés ou séparés :

- Joindre une copie du jugement attribuant l'autorité parentale + l'autorisation de l'autre parent pour l'inscription de l'enfant au lycée français Charles Lepierre de Lisbonne (signature reconnue par la Mairie, le commissariat ou toute autre autorité compétente).

3. Un certificat de scolarité de l'établissement fréquenté au moment de la demande :

- En fin d'année scolaire, fournir le certificat de radiation ou exeat pour les élèves venant d'un établissement français de France ou de l'étranger). Ce document ne sera pas à fournir si l'enfant débute sa scolarité

4. En cas de demande de bourse :

- Les élèves demandeurs de bourse devront justifier leur demande avec une preuve du dépôt de demande de bourse, émanant du Consulat de France de Lisbonne.

5. La photocopie du carnet de vaccination (non obligatoire)

6. Compléments :

- **Pour une inscription en maternelle :**

- Tout document remis par l'école d'origine nous informant des acquis scolaires de l'élève.

- **Pour une inscription en élémentaire (CP au CM2) :**

- Une photocopie de la synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle (en fin de Grande Section) pour inscription CP ou CE1

- Les photocopies des bilans périodiques des deux dernières années d'élémentaire, y compris le niveau actuellement suivi par l'enfant.

- **Pour une inscription de la 6ème à la Terminale :**

- Les photocopies des bulletins trimestriels des deux dernières années (le bulletin du 3ème trimestre, pour confirmation de passage, sera à nous transmettre avant la fin du mois de juin de l'année en cours et conditionnera l'affectation du niveau sollicité).

- Une photocopie de l'avis du conseil de classe du 2ème trimestre figurant sur la fiche navette d'orientation si existante dans le niveau sollicité.

- La fiche pédagogique (choix des langues, options, spécialités...) du niveau prétendu pour le collège / lycée dûment remplie. Ce document spécifique sera à remplir sur le menu scolarité d'Eduka.

- Pour un élève s'inscrivant en Terminale, la copie des résultats aux épreuves anticipées de la classe de 1ère et ce avant la fin du mois d'aout de l'année en cours.